



L'ASSURANCE MALADIES GRAVES ÉQUIVIVRE^{MD} LÀ, QUAND VOUS EN AVEZ BESOIN

EXAMINONS CES STATISTIQUES :



Un Canadien sur deux

aura le cancer au cours de sa vie.¹



10 min

Au Canada, une personne subit un accident vasculaire cérébral toutes les dix minutes.²



75%

Des gens qui subissent un AVC, 75 % doivent vivre avec une déficience ou une invalidité.²



10,4 milliards \$

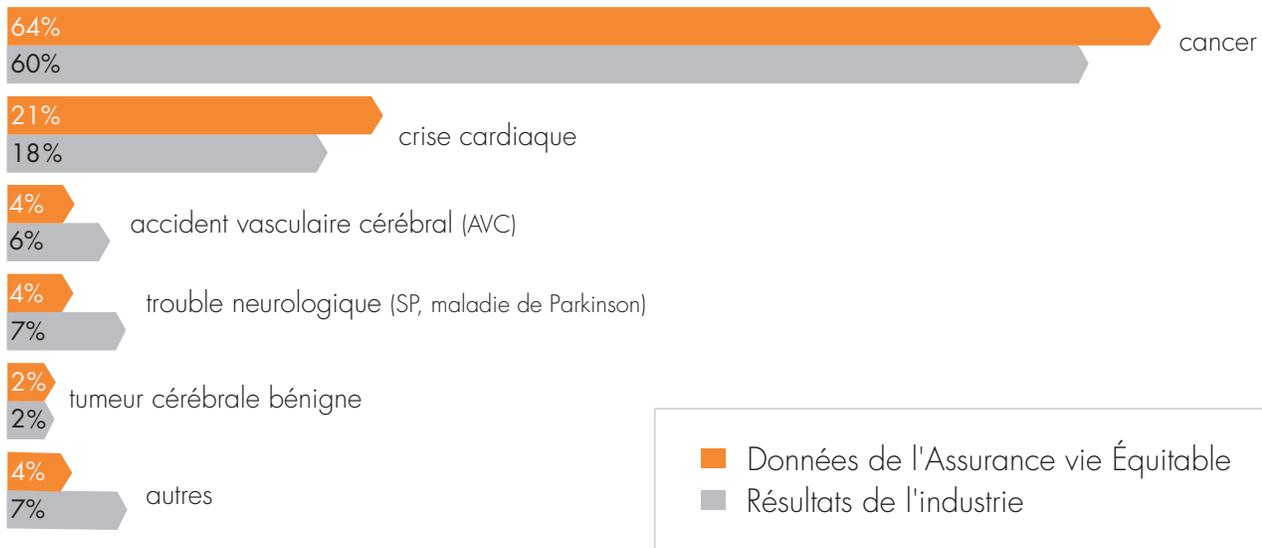
Ce montant représente le coût annuel des Canadiens pour prendre soin de ceux qui vivent avec la démence.³

Il s'agit seulement de chiffres jusqu'au jour où une personne que vous connaissez en reçoit le diagnostic, une personne qui ne s'y attendait pas.

Cela devient alors bien réel - des statistiques sur les coûts, et non sur les incidences. De nos jours, plus de gens que jamais y survivent et ils vivent non seulement avec les conséquences de leur maladie sur le plan physique, mais aussi sur le plan financier.

MALADIES QUI ONT FAIT L'OBJET DU PLUS GRAND NOMBRE DE DEMANDES DE RÉCLAMATION

Ce diagramme montre le pourcentage des réclamations payées par maladie.



Source : Les résultats de l'industrie proviennent du sondage en assurance individuelle de 2016 de La Munich. Données sur les demandes de réclamation d'assurance maladies graves de l'Assurance vie Équitable de 2002 à 2016.

¹ www.cancer.ca. ² Réseau ontarien de lutte contre les accidents vasculaires cérébraux. ³ Société Alzheimer du Canada.

PERSONNE N'EST À L'ABRI D'UNE MALADIE GRAVE

L'Assurance vie Équitable est là pour vous aider lorsque la maladie frappe.

Voici quelques exemples concrets des réclamations d'assurance maladies graves versées aux titulaires de contrat par l'Assurance vie Équitable⁴ :

ÂGE À LA DEMANDE DE RÉCLAMATION	ÂGE À L'ÉTABLISSEMENT DU CONTRAT	ASSURANCE MALADIES GRAVES	PRESTATION VERSÉE
27	27	cancer du poumon	50 000 \$
28	26	lymphome	100 000 \$
29	27	cancer du sein	100 000 \$
29	29	perte d'autonomie	50 000 \$
30	27	accident vasculaire cérébral	100 000 \$
32	29	crise cardiaque	100 000 \$
34	28	tumeur cérébrale bénigne	200 000 \$
38	37	cancer du cerveau	50 000 \$
38	34	remplacement des valves du cœur	100 000 \$
39	37	cancer du côlon	85 000 \$
39	31	sclérose en plaques	200 000 \$
49	42	transplantation d'un organe	30 000 \$
54	44	insuffisance rénale	50 000 \$
56	48	maladie d'Alzheimer	50 000 \$
56	53	paralyse	200 000 \$
60	51	cancer de la prostate	100 000 \$
64	58	crise cardiaque	500 000 \$
68	61	maladie de Parkinson	50 000 \$

RÉSULTATS TECHNIQUES DE L'ASSURANCE VIE ÉQUITABLE⁵

À l'établissement du contrat

- l'âge moyen à l'établissement était de 42 ans;
- 61 % des contrats ont été établis à des gens de plus de 40 ans.

À la demande de réclamation

- la moyenne des montants réclamés était de 70 000 \$;
- l'âge moyen à la demande de réclamation était de 46 ans;
- 72 % des requérants avaient de 40 à 60 ans inclusivement.

Oubliez les chiffres et misez sur le rétablissement avec l'assurance maladies graves ÉquiVivre^{MD}

RÉSERVÉ AUX CONSEILLERS

L'Assurance vie Équitable a pris toutes les dispositions nécessaires pour s'assurer de l'exactitude des renseignements du présent document. Ces renseignements ne constituent pas un avis juridique, fiscal, financier ou autre avis professionnel. Les demandes de réclamation d'assurance maladies graves font l'objet d'un examen par l'Assurance vie Équitable afin de déterminer si la personne assurée a reçu le diagnostic d'une maladie ou affection qui est couverte en vertu du contrat et si la titulaire ou le titulaire de contrat est admissible au versement de la prestation d'assurance maladies graves.

⁴ L'Assurance vie Équitable a confirmé le diagnostic d'une maladie ou affection couverte et l'admissibilité du versement de la prestation d'assurance maladies graves. ⁵ Données sur les demandes de réclamation d'assurance maladies graves de l'Assurance vie Équitable de 2002 à 2016.

^{MD} indique une marque de déposée de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada.

1528FR (2018/01/01)